

COUPE DE FRANCE 2024 - 13 ÉQUIPES

Article 1 :

Au vu du nombre d'équipes inscrites cette saison (13) et en connaissance du nombre de qualifiées pour le Championnat de France (1) et du nombre de qualifiées pour la finale de zone (5), la compétition régionale se jouera avec un tableau principal et un tableau complémentaire, selon un déroulement qui a été préétabli et validé par Nathalie ROEDSENS, responsable de zone.

C'est elle qui a également effectué le tirage au sort pour placer les équipes dans le tableau principal.

Au 1^{er} tour, les équipes gagnantes restent dans le tableau principal, les perdantes dans le tableau complémentaire. Ensuite, elles évolueront selon le déroulement défini. L'équipe victorieuse du tableau principal, après 4 matchs gagnés, sera proclamée Championne régionale et sera qualifiée directement pour la Coupe de France 2024.

Cinq équipes seront qualifiées pour disputer la finale de zone qui offre trois places supplémentaires pour la Coupe de France. Ces équipes sont :

- les deux équipes perdantes du 3^{ème} tour du tableau principal
- l'équipe perdante du 4^{ème} tour du tableau principal
- les deux équipes gagnantes du 3^{ème} tour du tableau complémentaire

Article 2 :

Les modalités de la compétition sont prévues dans le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. L'article 12 du fascicule Coupe de France est joint pour information.

Les équipes sont composées au minimum de 4 joueurs, avec un maximum de 6 joueurs.

Elles ne peuvent pas être modifiées, après le début de la compétition, mais de nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant le stade des épreuves de comité ou de zone à condition :

- de n'avoir participé à aucun match la même saison,
- de ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
- d'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4^{ème} joueur de l'équipe.

NB : Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition, une fois la compétition commencée, quelles que soient les circonstances.

Aucun joueur ne peut participer aux finales nationales s'il n'a pas disputé au moins un quart-temps au sein de son équipe au stade de comité ou de zone, même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart-temps sauf dans le cas prévu à l'article 17 du fascicule Coupe de France.

NB : Tous les joueurs de l'équipe doivent apparaître sur la feuille de match. Il faut rayer les joueurs absents le jour du match. Seuls les présents marquent des PCN et des PP.

TABLEAU PRINCIPAL
Match joué le 09/03/2024

1^{er} tour

Match joué le 09/03/2024

2^{ème} tour

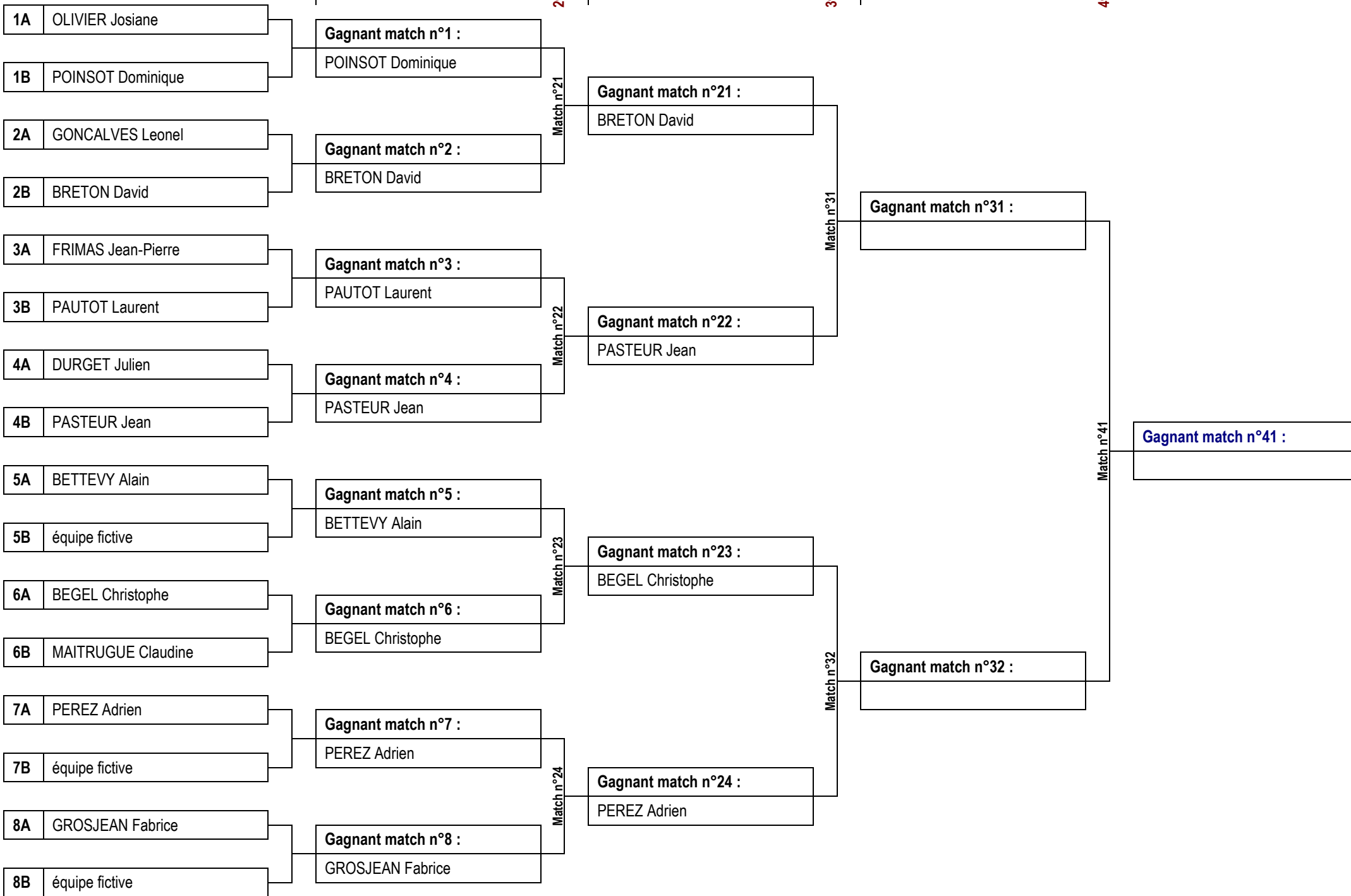
Match joué le 20/04/2024

3^{ème} tour

Match joué le 20/04/2024

4^{ème} tour

Qualifié pour la Coupe de France
2024 à Estrablin :



COMPLÉMENTAIRE
Match joué le 09/03/2024

1^{er} tour

Match joué le 20/04/2024

2^{ème} tour

Match joué le 20/04/2024

3^{ème} tour

Perdant match n°1 :
OLIVIER Josiane

Match n°51

Gagnant match n°51 :
OLIVIER Josiane

Match n°61

Gagnant match n°61 :
GROSJEAN Fabrice

Perdant match n°2 :
GONCALVES Leonel

Match n°52

Gagnant match n°52 :
MAITRUGUE Claudine

Match n°62

Gagnant match n°62 :

Perdant match n°3 :
FRIMAS Jean-Pierre

Match n°53

Gagnant match n°53 :
FRIMAS Jean-Pierre

Match n°63

Gagnant match n°63 :

Perdant match n°4 :
DURGET Julien

Match n°54

Gagnant match n°54 :
DURGET Julien

Match n°64

Gagnant match n°64 :

Match n°71

Gagnant match n°71 :

Match n°72

Gagnant match n°72 :

Convoqués pour la finale
de zone le 1^{er} juin 2024 à
Baume-les-Dames :

Perdant match n°31 :

Perdant match n°32 :

Perdant match n°41 :

Gagnant match n°71 :

Gagnant match n°72 :

